Notice méthodologique
TITRE DE LA FICHE D'INDICATEURS
Consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique
CATÉGORIE PRINCIPALE
Activités humaines
THÉMATIQUE PRINCIPALE
Ménages
CATÉGORIE SECONDAIRE
Activités humaines
THÉMATIQUE SECONDAIRE
Agriculture

SECTION 1 : AUTEUR

Nom	BOTTIER
Prénom	Sarah
E-mail	sarah.bottier@spw.wallonie.be
Tél	081/33.51.93

SECTION 2 : CONTEXTUALISATION DE LA FICHE D'INDICATEURS

Titre	Consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique
Définition(s) de la fiche d'indicateurs	La fiche d'indicateurs présente des données sur la consommation de produits alimentaires issus de la production biologique par les ménages wallons. La "Production biologique" est le recours au mode de production conforme aux règles fixées dans le règlement (UE) 2018/848, ce à tous les "stades de la production, de la préparation et de la distribution". Par "stade de production, de préparation et de distribution", on entend "tous les stades depuis la production primaire d'un produit biologique jusqu'à son stockage, sa transformation, son transport, sa vente et sa fourniture au consommateur final, et le cas échéant l'étiquetage, la publicité, l'importation, l'exportation et les activités de sous-traitance".
Référence(s) (définition)	Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) no 834/2007 du Conseil. [lien]
Raison d'être de la fiche d'indicateurs	Par leurs actes d'achat, les consommateurs peuvent avoir une influence sur l'évolution des modes de production, en signalant au marché leurs préférences pour des aliments : • plus respectueux de l'environnement et du bien-être des animaux ; • sains (absence de résidus de pesticides…).

SECTION 3 : MÉTHODOLOGIE

INDICATEUR N°1	
Titre	Parts de marché des aliments issus de l'agriculture biologique sur base des dépenses des ménages wallons, par catégorie de produit
Description des paramètres présentés	Données relatives aux parts de marché (pourcentage des dépenses totales) de 13 catégories d'aliments pour la période 2010 - 2020 : - Substituts de viande* - Œufs - Légumes frais - Fruits frais - Riz - Pommes de terre - Lait - Pain - Produits laitiers - Pâtes - Volailles - Viandes - Charcuteries *Produits à base de soja, burgers végétariens…
Unité(s)	%
DONNÉES UTILISÉES POUR CONSTRUIRE LES PARAMÈTRES	
Données sur les parts de marché	
Fournisseur des données	GfK Belgium
Description des données	**<u>Données basées sur le Panel *ConsumerScan* de GfK :</u>** Les données wallonnes et belges sont reçues dans le cadre d'une Convention passée entre la Direction de l'état environnemental, la Direction de la qualité et du bien-être animal et GfK Belgium. Les données collectées et traitées par le bureau GfK sont notamment utilisées : • pour développer, mettre à jour et améliorer les indicateurs présentés chaque année dans les rapports sur l'état de l'environnement wallon et consacrés aux modes de consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique en Wallonie ; • pour suivre les objectifs repris dans le Plan stratégique wallon de l'agriculture biologique. Le panel *ConsumerScan* est basé une méthode d'échantillonnage stratifié (19 strates) de taille n=5 000 à partir de la population des ménages privés en Belgique. La stratification est basée sur les caractéristiques suivantes : âge du panéliste[1], taille du ménage, région de résidence du ménage. La population de l'échantillon de *ConsumerScan* est approchée de diverses manières : par démarchage par téléphone et en personne, *via* le site Internet de GfK et les médias sociaux et par référence (*via* des panélistes existants). Le fait que GfK soit fréquemment cité dans la presse apporte de plus en plus de candidatures spontanées. Le recrutement proactif se

[1] Personne de référence au sein du ménage qui enregistre tous les actes d'achats.

	fait *via* des contractants indépendants qui orientent le travail de recrutement en fonction d'un tableau de cibles déterminé en fonction des besoins du moment. Le panéliste enregistre le comportement d'achat du ménage (de tous les membres du ménage) et le comportement de visite des magasins pour un groupe largement défini de produits où qu'ils soient achetés en Belgique. Pour l'enregistrement de leurs achats après leurs courses, les panélistes utilisent un scanner fourni par GfK. Quand le produit acheté ne dispose pas d'un code barre, les panélistes recherchent le produit acheté dans un livre de références fourni par GfK. C'est enfin via un modem que les données de visite et d'achats établies par les panélistes sont envoyées par le réseau vers les bases de données de GfK pour analyse. Les données concernent la période 2010 - 2020 et sont livrées à la DEE dans les 8 semaines après la fin de la période analysée. **<u>Calcul de l'indicateur</u> :** Rapport entre les dépenses des ménages en euros pour une catégorie d'aliments issus de l'agriculture biologique et les dépenses totales des ménages en euros pour cette catégorie d'aliments. Les données sont pondérées pour être représentatives de la population wallonne.
Traitement des données	Aucun traitement n'est réalisé.
INDICATEUR N°2	
Titre	Parts de marché pour l'achat d'aliments issus de l'agriculture biologique sur base des dépenses des ménages wallons, par canaux de distribution

Description des paramètres présentés	Données relatives aux parts de marché des canaux de distribution pour les catégories suivantes pour la période 2010 - 2020 : - Grande distribution généraliste - Magasins spécialisés "bio" - Fermes et éleveurs - Boulangers et pâtissiers - Bouchers - Marchés - Autres (magasins de santé, diététiques…)
Unité(s)	%
DONNÉES UTILISÉES POUR CONSTRUIRE LES PARAMÈTRES	
Fournisseur des données	GfK Belgium
Description des données	**<u>Données basées sur le Panel "*ConsumerScan*" de GfK</u>** ➔ voir ci-dessus **<u>Calcul de l'indicateur</u> :** Pour chacun des achats des panélistes, un certain nombre d'informations sont enregistrées comme l'endroit où le produit a été acheté. Sur base de l'ensemble de ces informations, GfK établi les parts de marché des différents canaux de distribution. La donnée relative à "la grande distribution généraliste" regroupe les canaux de distributions suivants : - Hypermarchés - *Hard discount* - Supermarchés généralistes (hors magasins "bio")
Traitement des données	- Pour la grande distribution généraliste, les parts de marché des hypermarchés, des *hard discount* et des supermarchés généralistes sont additionnées. - Les données de part de marché des autres canaux de distribution ne nécessitent pas de traitement.
INDICATEUR N°3	
Titre	Différences de prix* entre les aliments issus de l'agriculture biologique et les aliments non issus de l'agriculture biologique en Wallonie
Description des paramètres présentés	Données relatives aux différences moyennes de prix entre 7 catégories d'aliments "bio" et leur équivalent en non "bio" pour la période 2010 - 2020 : - Œufs - Lait - Viandes (hors volailles) - Pommes - Pommes de terre - Fromages à pâte dure et semi-dure - Volailles * Prix calculé en moyenne annuelle. Si l'indice est supérieur à 100, cela veut dire que l'aliment "bio" est plus cher que l'aliment non "bio"
Unité(s)	Base 100 (non "bio" = 100)
DONNÉES UTILISÉES POUR CONSTRUIRE LES PARAMÈTRES	
Données sur les différences moyennes de prix	

Fournisseur des données	GfK Belgium
Description des données	**<u>Données basées sur le Panel "*ConsumerScan*" de GfK</u>** ➔ voir ci-dessus **<u>Calcul de l'indicateur</u> :** Pour chacun des achats des panélistes, un certain nombre d'informations est enregistré comme le prix du produit acheté. Sur base de l'ensemble de ces informations, GfK établi un prix moyen pour chacune des catégories d'aliments considérées (en € par Kg ou en € par L).
Traitement des données	Aucun traitement n'est réalisé.

SECTION 4 : LIMITES DES INDICATEURS	
Échantillonnage	Le panel est principalement disproportionné au niveau de la représentation des strates dont l'homogénéité comportementale est soit très faible, soit très forte, comme par exemple les retraités dont le comportement d'achat est très homogène et stable. Si à un certain moment une sous-représentation se fait dans certaines strates, GfK recrute dans les strates concernées pour résoudre le problème sur le long terme. À court terme, GfK pondère l'échantillon net résultant du panel afin de reconstruire au maximum la réalité de la population. Les variables qui jouent un rôle dans la pondération sont : → la taille du ménage ; → l'âge de la personne de référence au sein du ménage ; → le lieu de résidence (province) ; → la taille de la population de la commune.
Renouvellement de l'échantillon	Le taux de renouvellement du panel fluctue autour des 25 % par an. Les ménages quittant le panel sont remplacés, dans la mesure du possible, tout au long de l'année par d'autres ménages du même type. Les valeurs des séries peuvent donc être revues d'une année à l'autre. Le panel reste cependant représentatif d'une année à l'autre.

SECTION 5 : ÉLABORATION DE L'ETAT ET DE LA TENDANCE	
Paramètre évalué par le pictogramme	Les parts de marché
ÉTAT	
Méthode d'attribution	Comparaison de la part de marché à un objectif wallon
Norme utilisée (si pertinent)	Objectif repris dans le Projet de révision à mi-parcours du Plan stratégique pour le développement de l'agriculture biologique en Wallonie à l'horizon 2020 Le Plan fixe comme objectif pour 2020 une part de marché de 6 % dans les dépenses alimentaires des ménages wallons pour une liste de 13 catégories de produits*. * Œufs, légumes frais, fruits frais, pommes de terre, riz, pâtes, pain, produits laitiers, lait, volailles, viandes (hors volailles), charcuterie, substituts de viande

Référence(s) pour cette norme	Plan stratégique pour le développement de l'agriculture biologique en Wallonie à l'horizon 2020. Projet de révision à mi-parcours (décembre 2017). En ligne. https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/38307/Plan+strategique+bio.pdf/8a3a5a65-001f-4fac-bb6e-6f1e045c219a (consulté le 10/03/2020)
TENDANCE	
Méthode d'attribution	Évaluation de l'évolution de la part de marché entre 2010 et 2020
Norme utilisée (si pertinent)	Sans objet
Référence(s) pour cette norme	Sans objet

SECTION 6 : MISE À JOUR	
Date de dernière mise à jour de cette fiche méthodologique	Janvier 2022